

Dossier technique des sports – Jeux autochtones d'Amérique du Nord de 2002

Volley-ball

DATES :

La compétition de volley-ball des Jeux autochtones d'Amérique du Nord de 2002 aura provisoirement lieu du 25 au 27 juillet (équipes seniors) et du 29 juillet au 4 août (équipes des différentes catégories d'âge).

LIEU DE LA COMPÉTITION :

La compétition de volley-ball des Jeux autochtones d'Amérique du Nord de 2002 aura lieu aux endroits suivants :

Centre sportif Groupe Investors (Université du Manitoba)

Vincent Massey High School

Fort Richmond High School

Acadia Junior High

CATÉGORIES :

La compétition de volley-ball des JAAN comprendra un tournoi féminin et masculin dans différentes catégories d'âge (bantam, midget, juvénile, junior et senior).

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Voir le Manuel technique visant l'ensemble des sports.

OFFICIELS :

Tous les officiels seront nommés par la Société hôte et approuvés par l'Association de volley-ball du Manitoba. Les officiels du match doivent détenir un certificat régional de niveau deux (2). Tous les autres officiels (juges de ligne, marqueurs) doivent détenir un certificat valide de Volleyball Canada.

PARTICIPANTS :

Nombre

Chaque province, territoire et État peut inscrire jusqu'à douze (12) athlètes par équipe féminine et masculine dans les différentes catégories d'âge (bantam, midget, juvénile, junior et senior).

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

La compétition de volley-ball des JAAN se déroulera selon la version la plus récente des règlements de Volleyball Canada.

ÉQUIPEMENT :

Tout l'équipement doit être conforme aux règlements de Volleyball Canada. Voici la hauteur du filet selon les catégories d'âge :

Bantam – équipes féminines : 2,1 m

Bantam – équipes masculines : 2,2 m

Dossier technique des sports – Jeux autochtones d'Amérique du Nord de 2002

Volley-ball

Midget – équipes féminines : 2,15 m

Midget – équipes masculines : 2,35 m

Juvenile, junior et senior – équipes féminines : 2,24 m

Juvenile, junior et senior – équipes masculines : 2,43 m

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION :

- Le système de pointage continu sera en vigueur.
- Une équipe gagne un set (une manche) lorsqu'elle marque 25 points selon le système de pointage continu et mène par au moins deux (2) points. Si le pointage est de 24-24, le match se poursuit jusqu'à ce qu'une équipe mène par deux (2) points. Une équipe remporte le match en gagnant trois (3) sets (manches). Si les équipes qui s'affrontent gagnent deux sets chacune, le set décisif se joue jusqu'à 15 points et l'équipe gagnante doit mener par au moins deux (2) points. Dans le système de pointage continu, il n'y a pas de pointage maximum que peuvent atteindre les équipes au cours d'un set.
- Le bris d'égalité se déroulera conformément aux règlements de Volleyball Canada.
- On accordera une période de 15 minutes de réchauffement sur le terrain de jeu avant le début du match.

- Critères de bris d'égalité suite au tournoi à la ronde :

Premier critère (conformément au Manuel technique visant l'ensemble des sports) : L'équipe ayant la meilleure fiche pour les matchs joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

Deuxième critère : L'équipe ayant la meilleure fiche pour les matchs joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

Troisième critère : L'équipe ayant la meilleure fiche pour tous les matchs de la ronde se verra attribuer le meilleur classement.

Quatrième critère : L'équipe ayant le meilleur rapport points marqués/concédés pour les matchs joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

Cinquième critère : L'équipe ayant le meilleur rapport points marqués/concédés pour tous les matchs de la ronde se verra attribuer le meilleur classement.

Dernier critère : Tel que déterminé par le comité organisateur (p. ex. match supplémentaire, tirage au sort, etc.).